



# NOPOOR POLICY BRIEF



nopoor

Enhancing Knowledge for  
Renewed Policies against Poverty

No.28

## PROTECTION SOCIALE : QU'EN EST-IL DES JEUNES NI EMPLOYÉS, NI ÉDUQUÉS, NI FORMÉS ?

Mai 2017

**François Joseph Cabral**, CRES, Dakar, Senegal; joecabral7@gmail.com

L'objectif de ce papier est d'analyser le phénomène des jeunes sénégalais qui ne sont ni employés, ni éduqués, ni formés (les "Ni-Ni"). Il élude les questions suivantes : quelle est l'ampleur du phénomène des "Ni-Ni" ? Quels sont les facteurs qui accroissent la probabilité pour un jeune être "Ni-Ni". Que type de politique peut être mené pour lutter contre ce phénomène ?

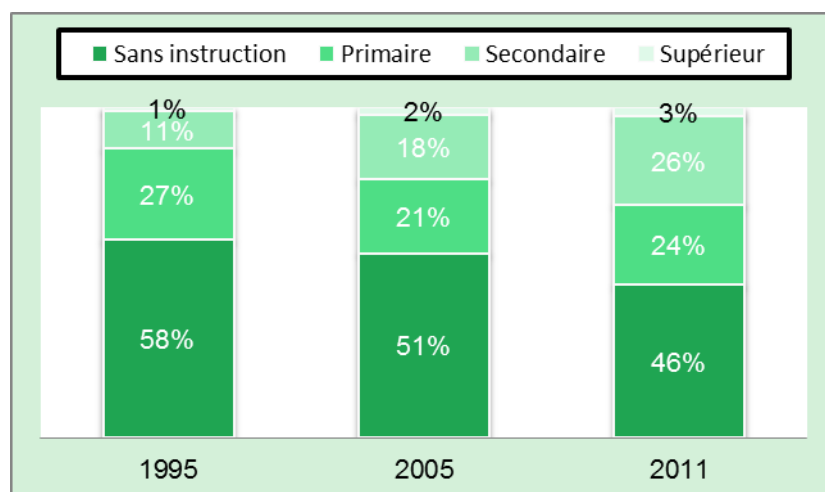
### INTRODUCTION

Le manque de compétences, d'éducation ou de formation professionnelle oblige une proportion élevée de jeunes de l'Afrique subsaharienne à occuper des emplois peu rémunérés ou des emplois non rémunérés, le plus souvent dans le secteur informel. En outre, une proportion croissante de diplômés africains de l'enseignement supérieur ne peut plus être absorbée par le marché du travail.

Cette situation de chômage chez les jeunes a contribué à raviver l'intérêt pour l'analyse d'une autre catégorie de jeunes : ceux qui ne sont ni dans le système éducatif, ni dans le marché de l'emploi, ni dans le système de formation. En effet, en raison du faible taux d'emploi des jeunes au cours des dernières années, la situation des jeunes qui ne sont ni dans l'éducation, ni dans l'emploi, ni dans la formation (les "Ni-Ni") suscite un vif intérêt dans la littérature économique (OIT, 2011; Quintini & Martin, 2006; Inui, 2005).

La structure de la population de jeunes sénégalais est marquée par la prédominance des individus n'ayant aucune instruction malgré une baisse de leur proportion enregistrée sur la période 1995-2011 (Figure 1).

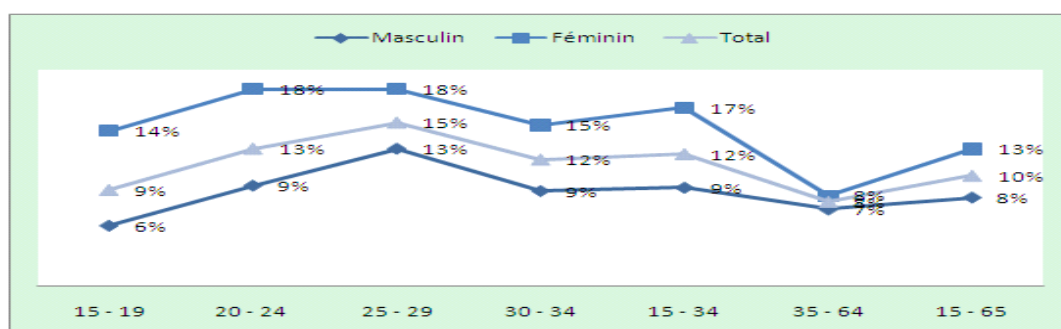
**Figure 1: Structure de la population de jeunes selon le niveau d'instruction**



Source: OIT, Diagnostic Study on youth employment in Senegal, 2014

Les jeunes sont les plus touchés par le chômage. En 2011, près de 15% des jeunes de la tranche d'âge de 25-29 ans étaient chômeurs en 2011. Les jeunes femmes étaient plus touchées que les jeunes hommes (13% pour les jeunes hommes contre 18% pour les jeunes femmes). Ces taux étaient plus élevés que ceux observés pour la tranche d'âge 35-64 ans de 6% à 10% (Figure 2).

**Figure 2: Evolution du taux de chômage selon les segments d'âge et le sexe**



Source: OIT, Diagnostic Study on youth employment in Senegal, 2014

Selon la définition de l'OIT : « le taux de chômage mesure le nombre des personnes qui sont sans travail, ont été à la recherche active d'un emploi dans le mois précédent et sont disponibles pour travailler dans les deux semaines qui suivent. Il enregistre le pourcentage de personnes qui ne trouvent pas d'emploi dans la population active. A l'opposé, la définition des NEET, au sens du BIT, englobe l'ensemble des jeunes qui ne sont engagés ni sur le marché du travail ni dans le système éducatif » (European Foundation, 2012). Dans la tranche jeune, le taux de "Ni-Ni" est égal au nombre de chômeurs et d'inactifs en dehors du système éducatif et de formation rapporté à la population en âge de travailler (Figure 3).

Le tableau 1 donne la mesure du taux de "Ni-Ni", calculé selon l'approche de l'Organisation internationale du travail (OIT). Près 40,4% de la population jeune - soit 4 jeunes de 10 ans - au Sénégal appartiennent à la catégorie des "Ni-Ni". Les 20-24 ans sont plus touchés que les tranches d'âge de jeunes. Cependant, lorsque ce statut de "Ni-Ni" est étendu au sous-emploi, il apparaît qu'un jeune de deux ans est classé comme étant un "Ni-Ni" pour tous les âges, sauf les 15-19.

**Table 1: Taux de "Ni-Ni"**

| Age              | Taux de "Ni-Ni" selon l'approche BIT | Taux de "Ni-Ni" étendu au sous-emploi |
|------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| 15-19 ans        | 29.2                                 | 37.5                                  |
| 20-24 ans        | 41.4                                 | 50.3                                  |
| 25-29 ans        | 40.1                                 | 51.9                                  |
| 30-34 ans        | 35.5                                 | 50.1                                  |
| <b>15-34 ans</b> | <b>40.4</b>                          | <b>43.8</b>                           |

Source: OIT, Diagnostic Study on youth employment in Senegal, 2014, calculations by the author.

### **Déterminants du statut de "Ni-Ni"**

Un modèle binomial est utilisé afin d'identifier les déterminants clés du statut de "Ni-Ni". Il permet d'estimer la probabilité qu'un jeune appartienne à la catégorie des "Ni-Ni". Cette probabilité dépend de certains facteurs socio-économiques. En plus de l'existence d'un handicap physique et mental pour le jeune, les facteurs qui affectent de manière significative la probabilité d'appartenir à la catégorie des "Ni-Ni" sont : la résidence en milieu rural, le genre, l'âge, le niveau d'éducation, etc. . La probabilité d'être un NEET est 21% plus élevée pour un jeune homme en zone rurale que dans une zone urbaine. Le risque est également relativement plus important chez les femmes. Cependant, si les jeunes femmes sont relativement plus exposées au risque, les résultats révèlent que les jeunes appartenant à des ménages dirigés par des femmes sont moins vulnérables. La probabilité pour un jeune d'être un "Ni-Ni" diminue avec l'âge. Le niveau d'éducation du chef de ménage réduit considérablement la probabilité pour le jeune d'être un "Ni-Ni". La probabilité pour le jeune d'être un "Ni-Ni" diminue également lorsqu'il est issu d'un ménage dont le chef est occupé, comparativement à un jeune dont le chef de ménage est au chômage.

## **IMPLICATIONS DE POLITIQUE**

Si les aînés, les femmes et les enfants sont couverts par un système de protection sociale, ce n'est point le cas pour la catégorie "jeune". Étant donné que la catégorie des "Ni-Ni" est devenue, depuis le printemps arabe, un enjeu majeur pour les décideurs dans les économies en développement, le fait de cibler la population de jeunes appartenant à des ménages confinés dans la profondeur de la pauvreté peut constituer un puissant outil pour réduire le poids des "Ni-Ni" dans la population jeune. Plusieurs politiques peuvent être menées à cette fin dont la mise en place de programmes à haute intensité de main d'œuvre. Cette politique qui permettrait au gouvernement d'intervenir directement sur le marché du travail afin de stimuler la création d'emplois pourrait constituer une politique de protection sociale importante orientée vers les jeunes et entraîner, à la fois, une réduction significative de la pauvreté.

## PARAMETRES DE LA RECHERCHE

Un modèle binomial est utilisé afin d'identifier les déterminants clés du statut de "Ni-Ni". L'approche de ciblage afin de réduire la proportion de jeunes "Ni-Ni" parmi la population est également explorée. Les données utilisées sont celles de l'enquête ménage menée en 2011 sur les priorités au Sénégal (ESPSII-2011). La tranche d'âge choisie est celle comprise entre 15 ans et 34 ans révolus.

## BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

OIT. (2014). Etude Diagnostique sur l'emploi des jeunes au Sénégal.

OIT. (2011). Tendances Mondiales de l'emploi des jeunes. Genève.

European Foundation. (2012). Young people not in employment, education or training: characteristics, costs and policy responses in Europe. Luxembourg.

Inui, A. (2005). Why Freeter and NEET are Misunderstood: Recognizing the New Precarious Conditions of Japanese Youth. *Social Work and Society International online journal*.

Quintini, G. & Martin, J. P. (2006), "Starting well and losing their way? The position of youth in the labour market in OECD countries", IZA Discussion paper, no. 2582.

## PROJECT IDENTITY

|                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PROJECT NAME</b>         | NOPOOR – Enhancing Knowledge for Renewed Policies against Poverty                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>COORDINATOR</b>          | Institut de Recherche pour le Développement, Paris, France                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>CONSORTIUM</b>           | <p>CDD The Ghana Center for Democratic Development – Accra, Ghana<br/> CDE Centre for Development Economics – Delhi, India<br/> CNRS (India Unit) Centre de Sciences Humaines – New Delhi, India<br/> CRES Consortium pour la Recherche Économique et Sociale – Dakar, Senegal<br/> GIGA German Institute of Global and Area Studies – Hamburg, Germany<br/> GRADE Grupo de Análisis para el Desarrollo – Lima, Peru<br/> IfW Kiel Institute for the World Economy – Kiel, Germany<br/> IRD Institut de Recherche pour le Développement – Paris, France<br/> ITESM Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey – Monterrey, Mexico<br/> LISER Luxemburg Institute of Socio-Economic Research – Esch-sur-Alzette, Luxemburg<br/> OIKODROM - The Vienna Institute for Urban Sustainability – Vienna, Austria<br/> UA-CEE Université d'Antananarivo – Antananarivo, Madagascar<br/> UAM Universidad Autónoma de Madrid – Madrid, Spain<br/> UCHILE Universidad de Chile – Santiago de Chile, Chile<br/> UCT–SALDRU University of Cape Town – Cape Town, South Africa<br/> UFRJ Universidade Federal do Rio de Janeiro – Rio de Janeiro, Brazil<br/> UNAMUR Université de Namur – Namur, Belgium<br/> UOXF-CSAE University of Oxford, Centre for the Study of African Economies – Oxford, United Kingdom<br/> VASS Vietnamese Academy of Social Sciences – Hanoi, Vietnam</p> |
| <b>FUNDING SCHEME</b>       | FP7 Framework Programme for Research of the European Union –SSH.2011.4.1-1: Tackling poverty in a development context, Collaborative project/Specific International Cooperation Action. Grant Agreement No. 290752                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>DURATION</b>             | April 2012 – September 2017 (66 months)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>BUDGET</b>               | EU contribution: 8 000 000 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>WEBSITE</b>              | <a href="http://www.nopoor.eu/">http://www.nopoor.eu/</a>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>FOR MORE INFORMATION</b> | <p>Xavier Oudin, Scientific coordinator, IRD-DIAL, Paris, France, <a href="mailto:oudin@dial.prd.fr">oudin@dial.prd.fr</a><br/> Delia Visan, Manager, IRD-DIAL, Paris, France <a href="mailto:delia.visan@ird.fr">delia.visan@ird.fr</a><br/> Tel: +33 1 53 24 14 66 Contact email address: <a href="mailto:info@nopoor.eu">info@nopoor.eu</a></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>EDITORIAL TEAM</b>       | Anne-Sophie Robilliard (IRD), Xavier Oudin (IRD),                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

The views expressed in this paper are those of the authors and do not necessarily represent the views of the European Commission.

